



Projet de délibération du Comité

Assemblée Générale du 22 juin 2026

Date de convocation : Mardi 16 juin 2026 Date d'affichage : Mardi 16 juin 2026

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	0
	Présents			Contre	0
	Pouvoirs			Abstention	0
	Votants			Total	0

Objet : Désignation des membres de la CCSPL

Le Président rappelle que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), prévue à l'article L 1413-1 du CGCT, a été mise en place par délibération du Comité en date du 15 juin 2007.

L'article évoqué précédemment dispose que cette commission, présidée par le Président de l'organe délibérant, ou son représentant, comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant. En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son Président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Compte tenu du renouvellement des instances délibérantes du SICECO, le Comité doit procéder à la désignation des membres qui la représenteront auprès de la CCSPL.

Le Président demande quels sont les délégués qui souhaitent être membres de cette Commission. Font acte de candidature :

(CLE 3) Lionel HOUÉE (CLE 4) Hugues ANTOINE (CLE 7) Claude FONTAINE (CLE 9) Christine SEGUIN-VOYE (CLE 12) Luc BAUDRY

Le Président propose la liste d'associations suivantes intervenant dans les domaines de la consommation, du logement, de l'habitat, de la famille et de l'action sociale ou caritative :

- ADIL (association départementale pour l'information sur le logement)
- BER (bourgogne énergies renouvelables)
- CSPC - UNPI21 (chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires)
- CNL (fédération nationale sur le logement)
- CSF (confédération syndicale des familles)
- UFC QUE CHOISIR (union française des consommateurs)
- UDAF (union nationale des associations françaises)

- SOLIHA Côte d'Or (solidaires pour l'habitat)
- SOS FAMILLES EMMAUS
- UD CLCV 21 (Union départementale de la consommation, du logement et du cadre de vie)
- FAMILLES RURALES - fédération départementale
- LES TOITS DU CŒUR
- CRESS (Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire)
- CTRC - BFC (Centre technique Régional de la Consommation de BFC)
- GPPEP (Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque)

Après en avoir délibéré,

Le Comité :

- ✎ approuve la composition de la CCSPL, telle qu'elle est indiquée ci-dessus.

Dijon, le
Le Président du SICECO

Pascal GRAPPIN

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification